

VILLE DE BRUXELLES

CABINET DE L'ECHEVIN

Hamza FASSI-FIHRI

Etat Civil, Culture,
Emploi-Formation



STAD BRUSSEL

KABINET VAN DE SCHEPEN

Hamza FASSI-FIHRI

Burgerlijke Stand, Cultuur,
Tewerkstelling-Vorming

Monsieur Laurent Siron
Président asbl Espaces Speculoos
Avenue de Wolvendael, 27
1180 Bruxelles

Bruxelles, le

18 JUIN 2008

Réf. HFF/CM/080617/

(à rappeler dans toute correspondance, merci)

Cher Monsieur Siron,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil communal de la Ville de Bruxelles, en sa séance du 16 juin 2008, a adopté un nouveau règlement concernant les prestations des artistes de rue dans l'espace public sur le territoire de la Ville.

Ce règlement prévoit que le Service de la Culture de la Ville est chargé de délivrer les autorisations d'occupation de l'espace public aux artistes de rue.

L'asbl Espaces Speculoos n'est dès lors plus habilitée à délivrer d'autorisations d'occupation de l'espace public à des artistes de rue sous quelque forme que ce soit.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de ma meilleure considération,

Hamza FASSI-FIHRI

Echevin de la Culture, de l'Etat Civil
et de l'Emploi - Formation